

78 106238

23 AVRIL 1978.-

PIERRE DE BRESSE .-(71)

HEURE : vers 20 H 30.

oooooooooooooooooooo

Un témoin désirant l'anonymat déclare :

" Me trouvant à mon domicile, avec mon mari et mes enfants, le 23 AVRIL 1978, vers 20 H 30, j'ai eu l'attention attirée par une lumière orange dans le ciel au-dessus de l'usine GUINARD de PIERRE DE BRESSE. Cette lumière se déplaçait dans le sens de SUD.NORD à la vitesse approximative d'un avion. J'ai trouvé cette lumière bizarre et j'en ai fait part à mon mari qui ne s'est pas dérangé du siège où il était assis.

Par curiosité, je me suis rendue sur notre terrasse qui permet de voir côté NORD sur la plaine du Doubs. J'ai pu observer une nouvelle fois cette lumière qui semblait se rapprocher sensiblement et progressivement du sol. Je l'ai vue pendant une minute environ et tant que je l'ai regardée elle était en mouvement. Je n'ai pas prolongé mon observation et je suis rentrée dans mon appartement. Je n'ai pas vu cette lumière se poser, ni s'arrêter, ni disparaître au loin.

Lorsque je suis rentrée dans mon logement, elle pouvait être au-dessus de la plaine du Doubs. Cette lumière orangée ne ressemblait pas aux feux d'avion ou d'hélicoptère. Elle était plus importante en grosseur. Elle était de la couleur de l'éclairage public orange de certaines villes, mais plus lumineuse. Je précise que le ciel était clair. C'était le crépuscule. Il avait fait une belle journée ensoleillée ce dimanche là. Je n'ai pas remarqué de bruit. Je suis habituée à entendre les avions ou

les hélicoptères de passage et je n'ai entendu aucun bruit pouvant correspondre à l'un des ces appareils. Il est certain que s'il s'était agi d'un avion je n'y aurais prêté aucune attention.

J'estime que cette lumière se trouvait à 150 m ou 200 m de hauteur approximativement à la hauteur de navigation d'un hélicoptère. Quant à la grosseur je peux dire qu'elle se situait entre la grosseur d'un phare de voiture et celle de la lune. Je n'ai pas été influencée par aucun article de presse, ni rumeur. Les traces dans le champ de Lays n'étaient ^{pas} encore commises.

A ma connaissance, je ne connais personne qui ait observé le phénomène. Je ne connais pas Mme FAUDOT que vous me citez."

ENQUETE DE M. MANZI. LDLN N° 182 (Février 1979) P. 26